



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 27/10/15

Reçu en Préfecture le : 27/10/15
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 26 octobre 2015
D - 2015/504

Aujourd'hui 26 octobre 2015, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Interruption de séance de 17h10 à 17h20

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,

Excusés :

Madame Ana maria TORRES, Madame Sandrine RENOU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE

Cité des Civilisations du Vin. Avenants aux marchés d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Autorisation

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la réalisation de la Cité des Civilisations du vin, la Ville de Bordeaux, Maître d'ouvrage, a confié une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) à l'agence Magali Films (marché n°2012-382) pour la coordination des productions audiovisuelles et multimédias, et au groupement AC2R / ATELIER 16 (marché n°2014-276) pour l'équipement des cuisines et l'aménagement des espaces commerciaux, au terme d'une procédure adaptée.

En effet, sur les 10 000 m² de surface utile du bâtiment, plus du tiers est consacré à un parcours permanent qui présente près de 150 programmes audiovisuels et multimédia, et environ 1 500 m² sont réservés à des espaces commerciaux (restaurant panoramique, boutique de vin, bar à vin, boutique de produits dérivés...).

Pour tenir compte de certaines évolutions du projet, consécutives notamment à la décision de mettre en place un Compagnon de visite (CdV) et à la récente désignation du futur restaurateur exploitant, il est proposé d'ajuster les prestations de ces AMO, dont le périmètre d'intervention a été impacté, conformément aux détails suivants :

Marché n° 2012-382 – Agence Magali Films

- Assistance à la rédaction du marché du Compagnon de visite (CDV) pour la partie « contenu des applications » et suivi des interfaces avec les producteurs titulaires des lots de productions audiovisuelles et multimédias
- Assistance à la définition des programmes spécifiques du CDV et suivi de réalisation de ces programmes
- Assistance à la rédaction du marché d'iconographie
- Assistance à la rédaction du marché de traduction et analyse des offres

	Montant en euros HT	%
Montant initial du marché	199 960,00	
Montant du présent avenant	20 000,00	
Nouveau montant du marché	219 960,00	10%

Marché n° 2014-276 – Groupement AC2R / ATELIER 16

- Réalisation d'études complémentaires liées à des modifications de programme à la demande du futur restaurateur exploitant

	Montant en € HT	%
Montant initial du marché	160 250,00	
Avenant n°1	8 000,00	
Montant du présent avenant	5 000,00	
Nouveau montant du marché	173 250,00	8,11%

Le montant cumulé de ces avenants est inclus dans le budget prévisionnel recalé de l'opération (81,1 M€ HT), et n'a donc pas d'incidence sur le coût global de l'opération.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire, après avis de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 7 octobre 2015, à signer les avenants correspondants aux marchés précités en application de l'Article 20 du Code des Marchés Publics.

La dépense sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget en cours, rubrique 95, Article 2313.

ADOpte A LA MAJORITE

VOTE CONTRE DU GROUPE DU FRONT NATIONAL

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 26 octobre 2015

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Jean-Michel GAUTE